AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1985
FR0000031122-FS0833

25 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AIR FRANCE-KLM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 août 2017, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 août 2017, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société AIR FRANCE-KLM et détenir indirectement 14 745 512 actions AIR FRANCE-KLM représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 3,91% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	5 612 608	1,87	5 612 608	1,49
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	5 260 668	1,75	5 260 668	1,40
Goldman Sachs Asset Management International	3 493 528	1,16	3 493 528	0,93
Goldman Sachs Asset Management Co. Ltd	45 316	0,02	45 316	0,01
Goldman, Sachs & Co. Wertpapier GmbH	333 392	0,11	333 392	0,09
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**14 745 512**	**4,91**	**14 745 512**	**3,91**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions AIR FRANCE-KLM hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 635 184 actions AIR FRANCE-KLM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 282 516 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 23 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 3,16 € et 10,60 € par action AIR FRANCE-KLM ;

- 19 276 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 3 contrats « *put warrant* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030 à des prix compris entre 15,14 € et 17,41 € par action AIR FRANCE-KLM ; et

- 333 392 actions AIR FRANCE-KLM au titre de 18 contrats « *equity swaps* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 31 décembre 2030.

[1] Sur la base d'un capital composé de 300 219 278 actions représentant 377 096 260 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.